

Mobul, Projet d'agglomération de 5^e génération (PA5)

9 communes > 5 historiques et 4 nouvelles > Broc | Bulle | Echarlens | Gruyères | Le Pâquier | Marsens | Morlon | Riaz | Vuadens

→ *fil conducteur*
[août 2026]



Analyse de la situation et tendances

- > Nouvelle loi cantonale sur la mobilité LMob
- > Plan directeur régional de la Gruyères approuvé
- > Périmètre PA5 étendu à 4 communes - Broc, Echarlens, Gruyères et Marsens : multipolarité urbaine et liens plaine-montagne
- > Intégration des thématiques liées au tourisme et aux loisirs
- > MOCA : Progression relativement forte dans les indicateurs TP, plutôt faible pour les autres indicateurs
- > Evolution de la population et des emplois, impacts sur la mobilité
- > Essor des mobilités cyclable et électrique, de la mobilité partagée

Rapport de mise en oeuvre

- > 2023 : adhésion des 4 nouvelles communes à Mobul
- > Retard d'une partie des mesures et réévaluation des priorités en coordination avec l'urbanisation, les retards de procédure et les adaptations de projet

Besoins d'action

« Les objectifs du PA5 »

- > BA1 S'adapter aux changements climatiques : désimperméabilisation, végétalisation, renforcement de la biodiversité
- > BA2 Améliorer la qualité des espaces publics
- > BA3 Construire vers l'intérieur de manière dense, mixte et qualitative
- > BA4 Garantir les conditions d'accueil en emplois industriels
- > BA5 Renforcer la mise en réseau des polarités
- > BA6 Intensifier la mobilité piétonne au sein des secteurs urbains
- > BA7 Rendre la mobilité cyclable intuitive et sûre
- > BA8 Instaurer une approche multimodale de la sécurité
- > BA9 Maîtriser l'accessibilité TIM
- > BA10 Poursuivre la planification d'agglomération dans la continuité des générations précédentes

Stratégies sectorielles

- > Plan de synthèse
- > Stratégie Paysage
- > Stratégie Urbanisation
- > Stratégie Transport (multimodale)
 - Interfaces multimodales *nouveau PA5*
 - Sécurité *nouveau PA5*
 - Mobilité piétonne *nouveau PA5*
 - Mobilité cyclable *nouveau PA5*
 - Transports publics
 - Transports individuels motorisés
 - Stationnement *nouveau PA5*
 - Electromobilité *nouveau PA5*

Mesures

Paysage

- > Transcription dans les PAL
- > Guide pour l'accompagnement paysager et biologique des liaisons de mobilité douce
- > Plan canopée
- > Désimperméabilisation et végétalisation : cours d'école, cimetières, parkings, places publiques
- > Résilience des villes
- > Valorisation des cours d'eau et de leurs abords

Urbanisation

- > Transcription dans les PAL
- > Suivi et mise en oeuvre des sites stratégiques urbains
- > Suivi et mise en oeuvre des sites stratégiques d'activité

Transports (avec demande de cofinancement)

- > Gestion du trafic : Monitoring et téléjalonement, compartimentage du centre-ville, ajustements du système de transport
- > Valorisation / sécurité de l'espace routier : Requalifications d'espaces publics, sécurisation du chemin de l'école
- > Interfaces multimodales : Liaubon
- > Mobilité douce : Liaisons et jalonement cyclables, stationnement vélo
- > Infrastructures pour bus / TP : Décarbonation du réseau, aménagement des arrêts sur chaussée
- > Mobilité électrique dans les transports privés : Bornes de recharge publiques de quartier
- > Gestion des pics d'affluence et renfort multimodal des axes touristiques

Transports (sans demande de cofinancement)

- > Instauration d'une charte des aménagements routiers
- > Communication sur le jalonement d'itinéraires cyclables
- > Actions de promotion de la mobilité douce
- > Etude pour harmoniser la gestion et le dimensionnement du stationnement
- > Etude sur le compartimentage routier
- > Etude sur les passages à niveau
- > Soutien à la mobilité électrique

Mesures d'ordre supérieur

- > Sécurisation jonction autoroutière
- > Assainissement système autoroutier/H189
- > Déplacement de la halte de la Ronclina
- > Etude des haltes de Planchy et de la Parqueterie
- > Etude pour la valorisation de l'interface marchandise de Planchy
- > Etude d'amélioration de la gare de Vuadens
- > Vision ferroviaire cantonale 2050+

Vision d'ensemble 2040

nouveau PA5

Une agglomération verte et ouverte

- ◀▶ Continuité paysagère et biologique
- ⋯ Espace paysager d'importance
- ⋯ Écrin paysager
- Massif préalpins
- Colline
- Espace de plaine
- Forêt en plaine
- Lac et cours d'eau

Une agglomération dynamique et multipolaire

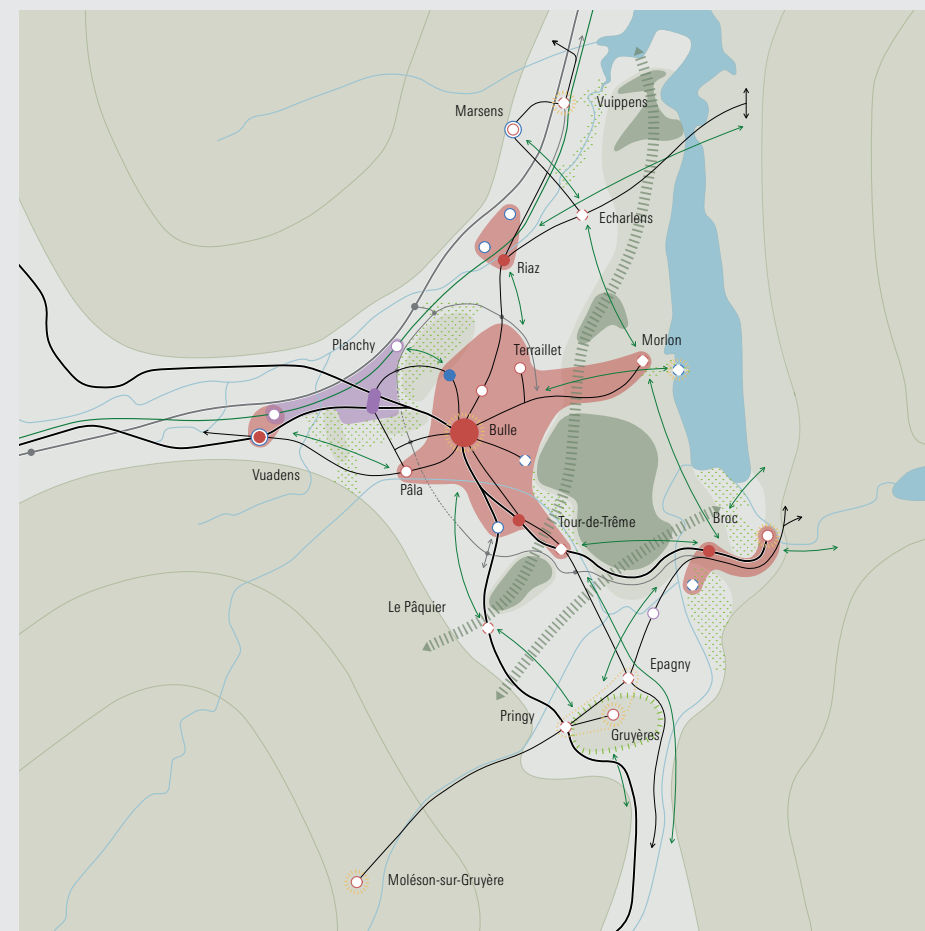
(Localités / Activités / Équipements publics)

- Ville-centre
- Pôle centre
- Pôle régional
- Pôle local
- Pôle touristique

- Train
- TP routier structurant
- Autoroute et jonction
- Route structurante sans TP
- Axe fort vélo (longue distance)

Une agglomération à échelle humaine

- Centre multipolaire
- Réseau MD



Chronologie du PA5 :

Juin 2025 *dépôt du PA5*

Analyse de la situation et tendances

Rapport de mise en oeuvre

Besoins d'action

2028

Réalisation mesures A

besoins d'action A

2032

Réalisation mesures B

besoins d'action B

2036

2040

Vision d'ensemble

valeurs cibles MOCA

Stratégies sectorielles

PROJET D'AGGLOMÉRATION DE 5^e GÉNÉRATION | PA5

1.1 VISION D'ENSEMBLE 2040

Une agglomération verte et ouverte

- Continuité paysagère et biologique
- Espace paysager d'importance
- Écrin paysager
- Massif préalpins
- Colline
- Espace de plaine
- Forêt en plaine
- Lac et cours d'eau

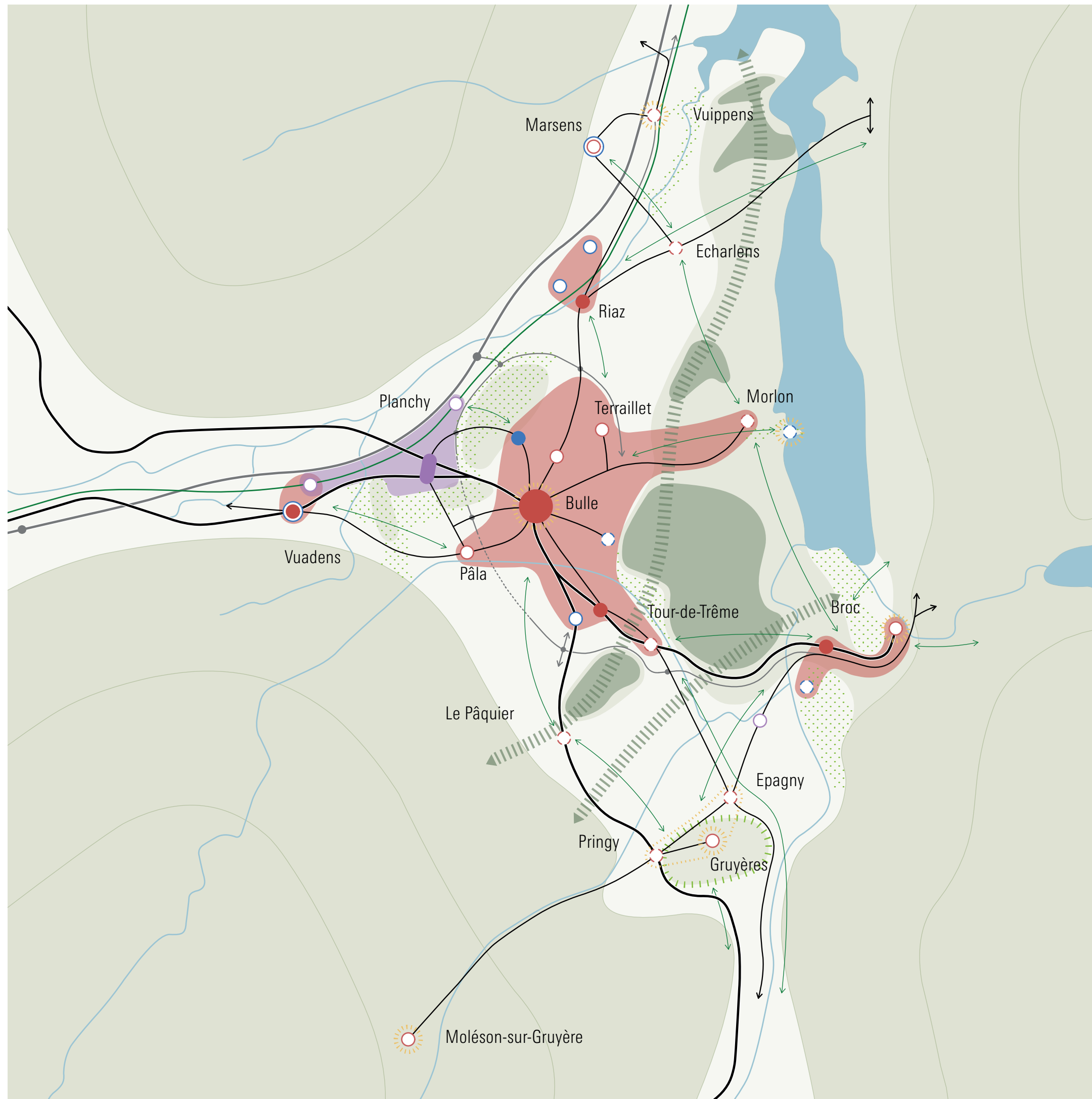
Une agglomération dynamique et multipolaire

(Localités / Activités / Équipements publics)

- Ville-centre
- Pôle centre
- Pôle régional
- Pôle local
- Pôle touristique
- Train
- TP routier structurant
- Autoroute et jonction
- Route structurante sans TP
- Axe fort vélo (longue distance)

Une agglomération à échelle humaine

- Centre multipolaire
- Réseau MD



1.2 BESOIN D'ACTION

Zone à bâtir 15 LAT en vigueur (selon PAL, dernière enquête publique)
 Limite communale
 Réseau ferroviaire

 BA1 : S'adapter aux changements climatiques : désimperméabilisation, végétalisation, renforcement de la biodiversité

 BA2 : Améliorer la qualité des espaces publics
BA2.1 Réaménagement du centre-ville de Bulle

 BA3 : Construire vers l'intérieur de manière dense, mixte et qualitative

 BA4 : Garantir les conditions d'accueil en emplois industriels
BA4.1 Planchy - Les Kà
BA4.2 En Trême

IIII⊗IIII BA5 : Instaurer une approche multimodale de la sécurité routière
Tâche permanente à intégrer dans tout projet
BA5.1 Sécurisation et gestion de la jonction autoroutière et H189 IIIIIIII
BA5.2 Assainissement des zones à accumulation d'accidents (ZAA) ⊗

↔ BA7 : Rendre la mobilité cyclable intuitive et sûre
Comblar les lacunes, sécuriser, hiérarchiser le réseau

BA9 : Maîtriser l'accessibilité TIM

- Gestion du stationnement, hiérarchisation du réseau (concrétisation de la vision 2030 bulloise : distribution du trafic par la route de contournement et compartimentage par poches)*
- Priorisation piéton > vélo > TP > TIM, en priorité au centre-ville*
- BA9.1 Gestion des itinéraires de transit indésirable*
- BA9.2 Dosage du trafic motorisé en direction du centre-ville*

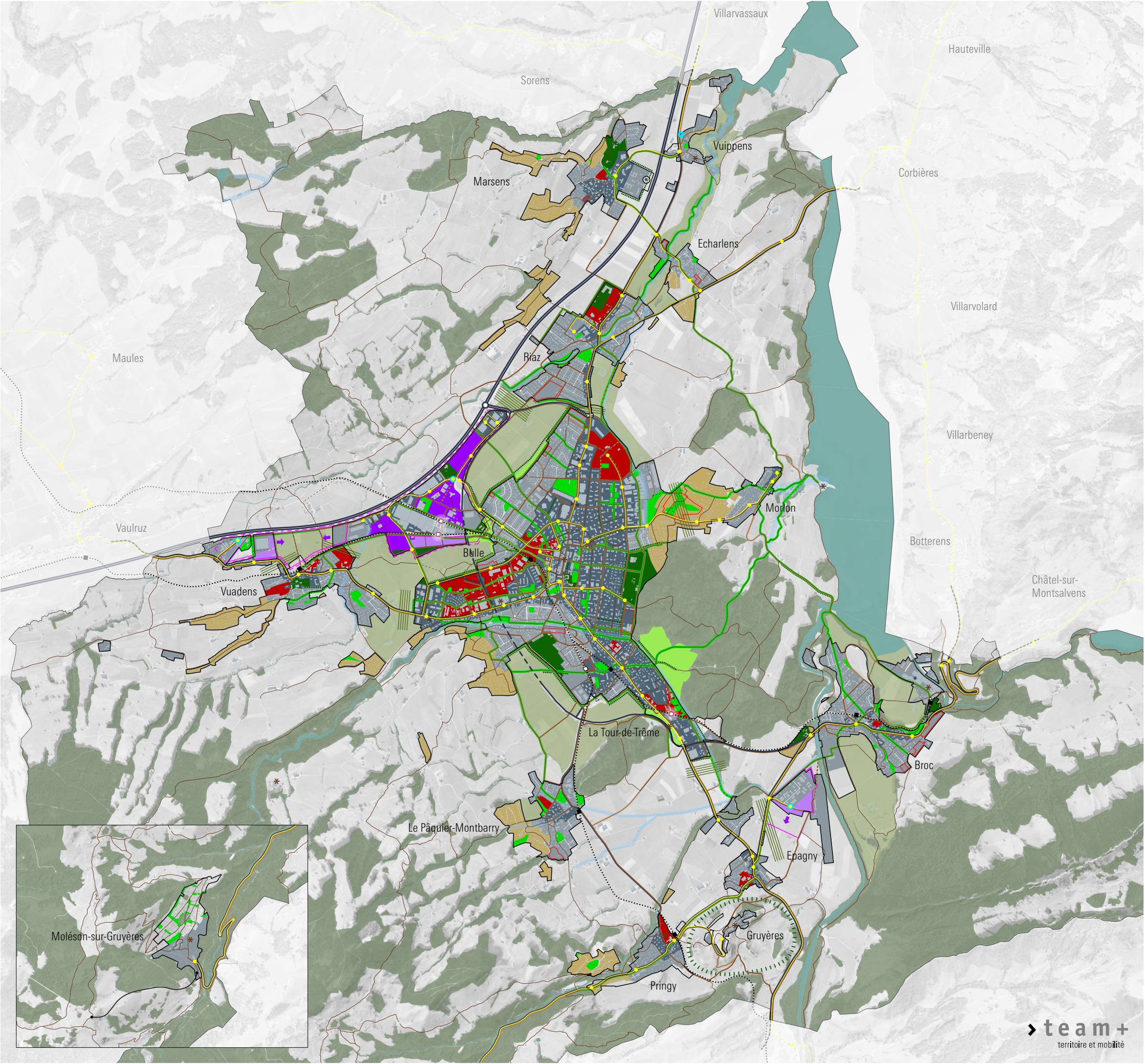
☐ BA10 : Poursuivre la planification d'agglomération dans la continuité des générations précédentes

BA10.1 Intégration des communes nord : Echarlens et Marsens

BA10.2 Intégration des communes sud : Broc et Gruyères

BA10.3 Coordination urbanisation-transport : Le Terraillet

BA10.4 Coordination urbanisation-transport : La Pâla



PROJET D'AGGLOMÉRATION DE 5^e GÉNÉRATION | PA5

1.3 PLAN DE SYNTHÈSE

Paysage voir « STRATEGIE PAYSAGE » pour la planification détaillée

Parc agricole d'agglomération
Parc agricole de proximité
Continuité paysagère
Parc urbain / parc urbain à localisation à étudier
Parc intégrant des équipements bâtis
Alignement majeur d'arbres
Liaison MD de caractère paysager et biologique
Valorisation des cours d'eau et de leurs abords
Écrin paysager

Urbanisation voir « STRATEGIE URBANISATION » pour la planification détaillée

Territoire d'urbanisation
Secteur central
Secteur urbain
Site stratégique urbain
Site stratégique activité - légalisé / extension
Extension du territoire d'urbanisation pour des zones d'activités
Masterplan du pôle d'activités de Planchy
Concept urbanistique
Potentiel en zone à bâtir
Secteur à qualité paysagère
Trésor touristique
Projet intercommunal
Projet spécifique

Mobilités douces voir « STRATEGIE DE MOBILITE PIETONNE ET DE MOBILITE CYCLABLE » pour la planification détaillée

Réseau cyclable quotidien - existant / lacune
Maillage piétonnier - existant / lacune

Transports publics voir « STRATEGIE TP » pour la planification détaillée

Réseau ferroviaire
Gare - existante / à déplacer
Nouvelle gare à étudier
Préservation des espaces nécessaires à garantir la faisabilité des haltes
Liaison câblée - existante / en projet
Réseau de bus
Desserte à développer
Arrêt de bus
Terminus - recharge batteries

Transports individuels motorisés voir « STRATEGIE TIM » pour la planification détaillée

Autoroute
Réseau cantonal principal
Réseau cantonal secondaire
Jonction autoroutière
Contrôle d'accès : carrefour à feux
Contrôle d'accès : forte modération

PROJET D'AGGLOMÉRATION DE 5^e GÉNÉRATION | PA5

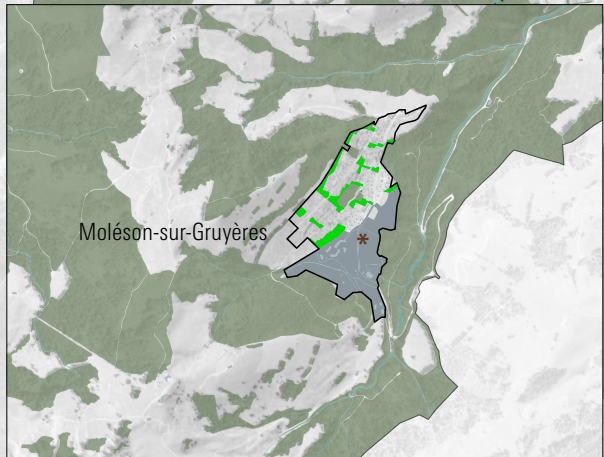
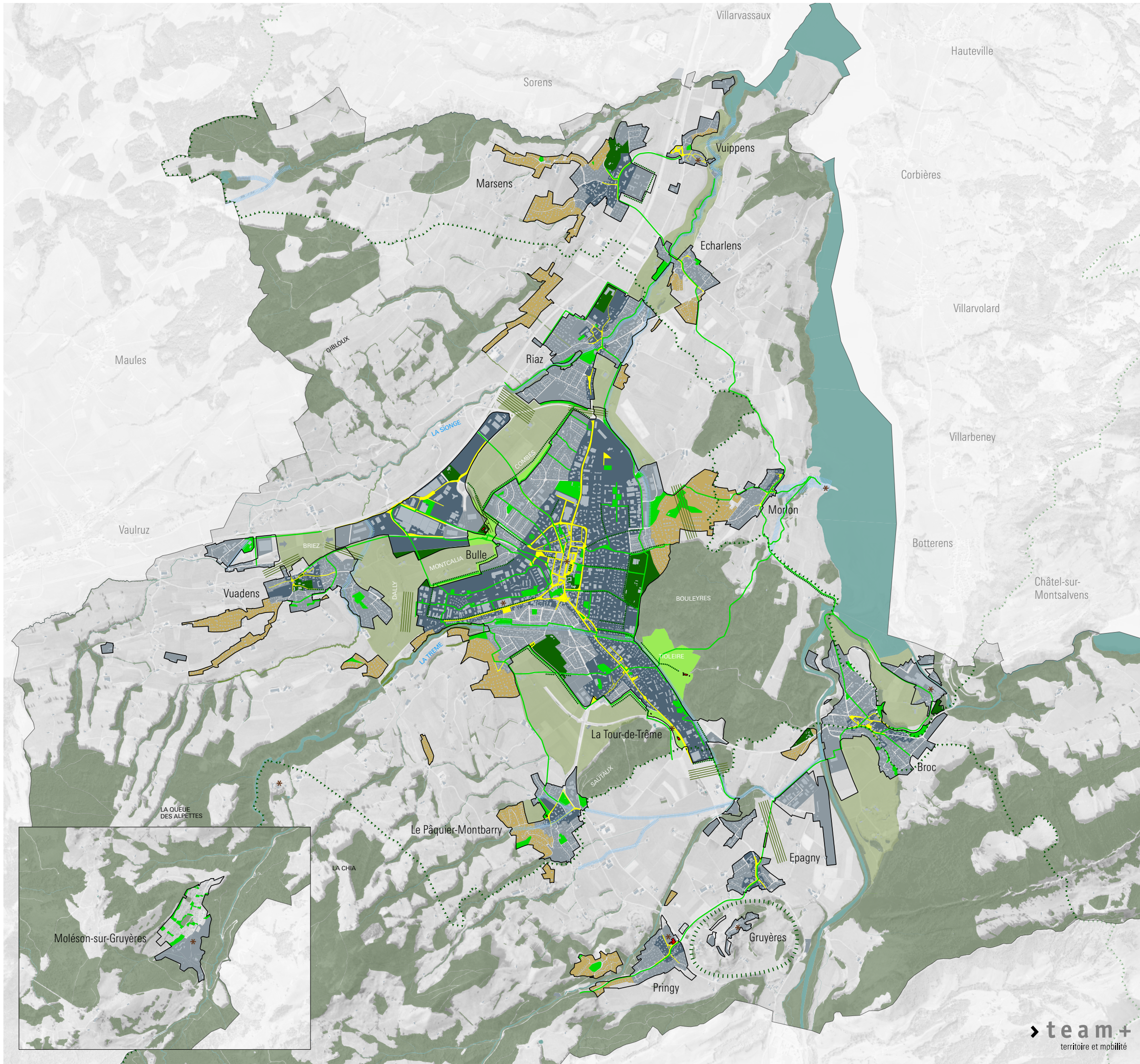
1.4 STRATÉGIE PAYSAGE

- Paysage

 -  Parc urbain / parc urbain à localisation à étudier
 -  Parc intégrant des équipements bâtis
 -  Espace public
 -  Alignement majeur d'arbres
 -  Liaison MD de caractère paysager et biologique
 -  Valorisation des cours d'eau et de leurs abords
 -  Parc agricole d'agglomération
 -  Parc agricole de proximité
 -  Bâtiment de contact entre agriculture et urbanisation
 -  Continuité paysagère
 -  Corridor à faune
 -  Paysage d'importance cantonal
 -  Écrin paysager

Urbanisation

 -  Territoire d'urbanisation
 -  Secteur urbain
 -  Secteur central
 -  Extension du territoire d'urbanisation pour des zones d'activités
 -  Secteur à qualité paysagère
 -  Trésor touristique
 -  Forêt
 -  Berges et cours d'eau



PROJET D'AGGLOMÉRATION DE 5^e GÉNÉRATION | PA5

1.5 STRATÉGIE URBANISATION

Urbanisation

Territoire d'urbanisation

Secteur central

Secteur urbain

Site stratégique urbain

Site stratégique activité - légalisé / extension

Extension du territoire d'urbanisation pour des zones d'activités

Masterplan du pôle d'activités de Planchy

Concept urbanistique

Potentiel en zone à bâtir

Secteur à qualité paysagère

*

 Trésor touristique

⊛

 Projet intercommunal

*

 Projet spécifique

Paysage

Parc agricole d'agglomération

Parc agricole de proximité

Continuité paysagère

Parc urbain / parc urbain à localisation à étudier

Parc intégrant des équipements bâtis

Transport public (horizon A)

Réseau ferroviaire

■ / □

 Gare - existante / à déplacer

□

 Nouvelle gare à étudier

Liaison câblée - existante / en projet

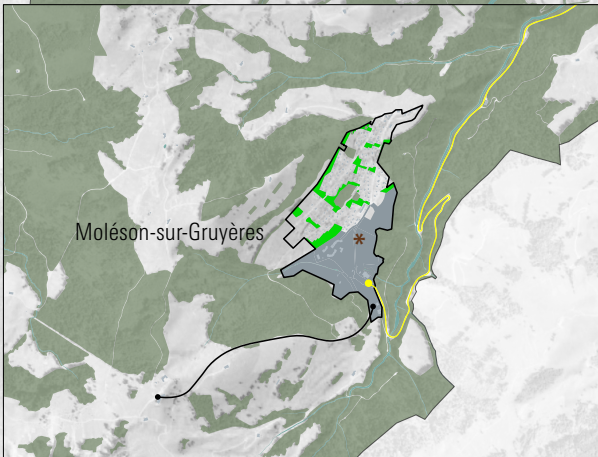
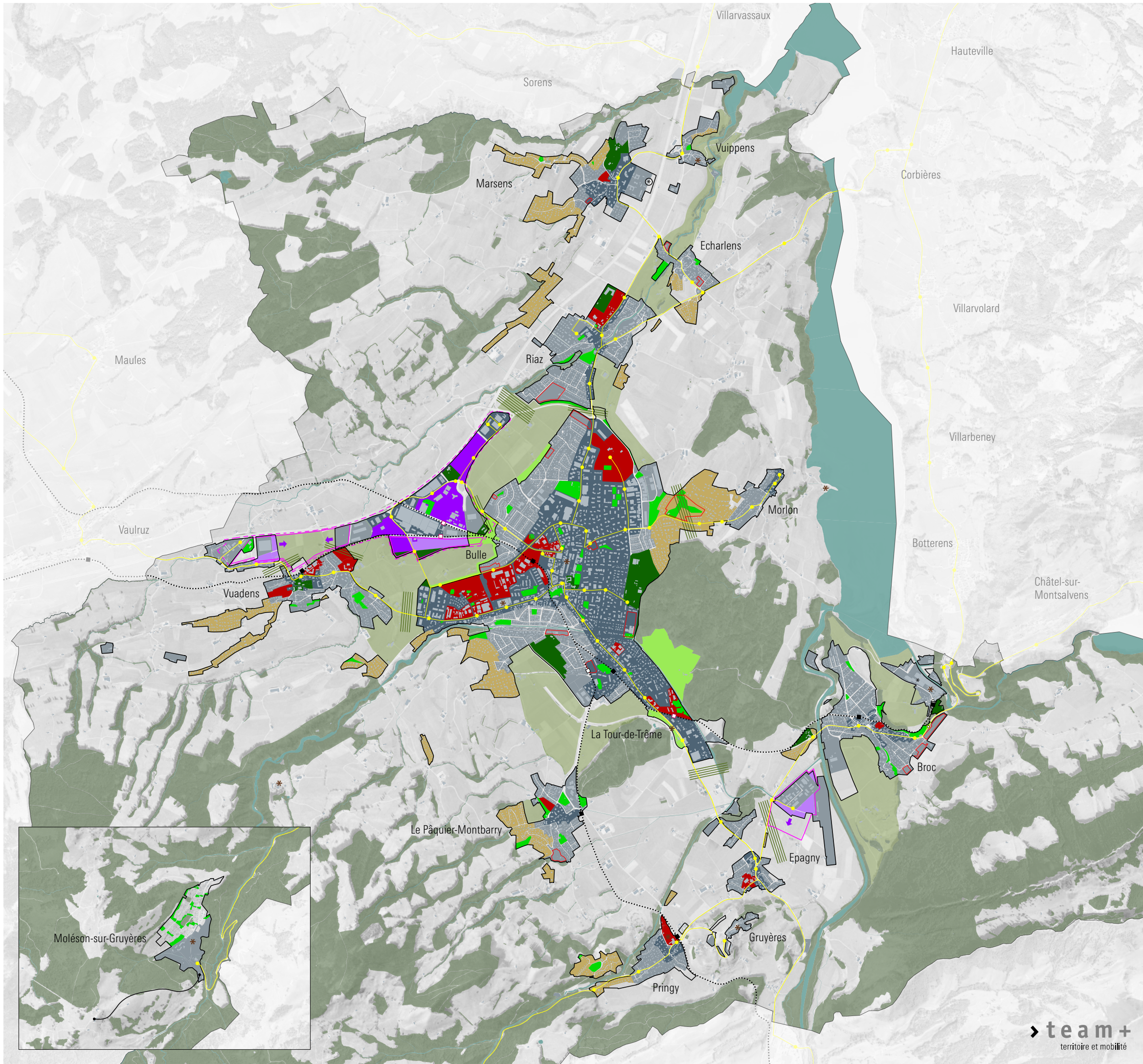
Réseau de bus

●

 Arrêt de bus

Forêt

Cours d'eau



PROJET D'AGGLOMÉRATION DE 5^e GÉNÉRATION | PA5

1.6 STRATÉGIE MULTIMODALE DE TRANSPORT

Légende

- Zone à bâtir 15 LAT en vigueur (selon PAL, dernière enquête publique)
- Limite communale

Réseau de transports publics

- Gare existante / à déplacer
- Nouvelle gare à étudier *emplacement indicatif*
- Préservation des espaces nécessaires à garantir la faisabilité des haltes ferroviaires
- Arrêt de bus
- Voies ferrées RE Bulle-Berne voie normale / S Montbovon-Palézieux voie métrique
- Réseau TP urbain 15min / 30min *décarbonation du réseau*
- Réseau TP régional 30min / 60min *planification cantonale en cours de révision*
- Liaison cablée existante (Molésion) / en projet (Liabon-Fabrique) *en cours d'étude cantonale*
- Desserte à développer

Interfaces multimodales *planification cantonale en cours de révision*

Interfaces structurantes

- Interface centrale/gare (ARE type 3)
- Interface urbaine/gare (ARE type 4) existante / à créer
- Interface relais (ARE type 5, FR parcs-relais) existante / à créer
- P + bus régional ou urbain (ARE type 5, FR P+R) existante / à créer

Interfaces de proximité

- Interface bus-bus existante / à créer
- Interface P + marche clientèle et visites
- Interface P manifestation et pics touristiques à créer
- Interface touristique existante

Mobilité douce *plan sectoriel vélo cantonal en cours de révision (futur plan du réseau cantonal des voies cyclables)*

- Réseau cyclable principal
- Réseau cyclable collecteur
- Rayon d'attractivité piétonne des interfaces
1 km interface centrale et 500 m autres interfaces
- Rayon d'attractivité cyclable des interfaces gare
15 minutes à vélo

Accès TIM

- Autoroute et jonction
- Routes principales et carrefours

PROJET D'AGGLOMÉRATION DE 5^e GÉNÉRATION | PA5

1.6.1 STRATÉGIE DE MOBILITÉ PIÉTONNE

Légende

Zone à bâtir 15 LAT en vigueur (selon PAL, dernière enquête publique)

Limite communale

Urbanisation (Localités / Activités / Équipements publics)

Ville-centre

Pôle centre

Pôle régional

Pôle local

Gare / Halte

Pôle hors périmètre Mobul

Pôle touristique

Réseau piétonnier (existant / lacune)

Maillage structurant

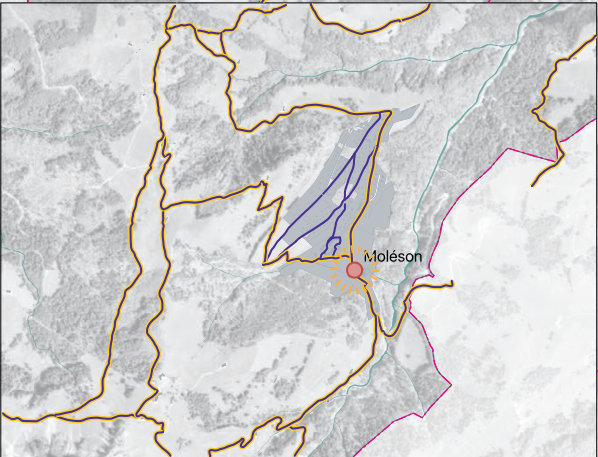
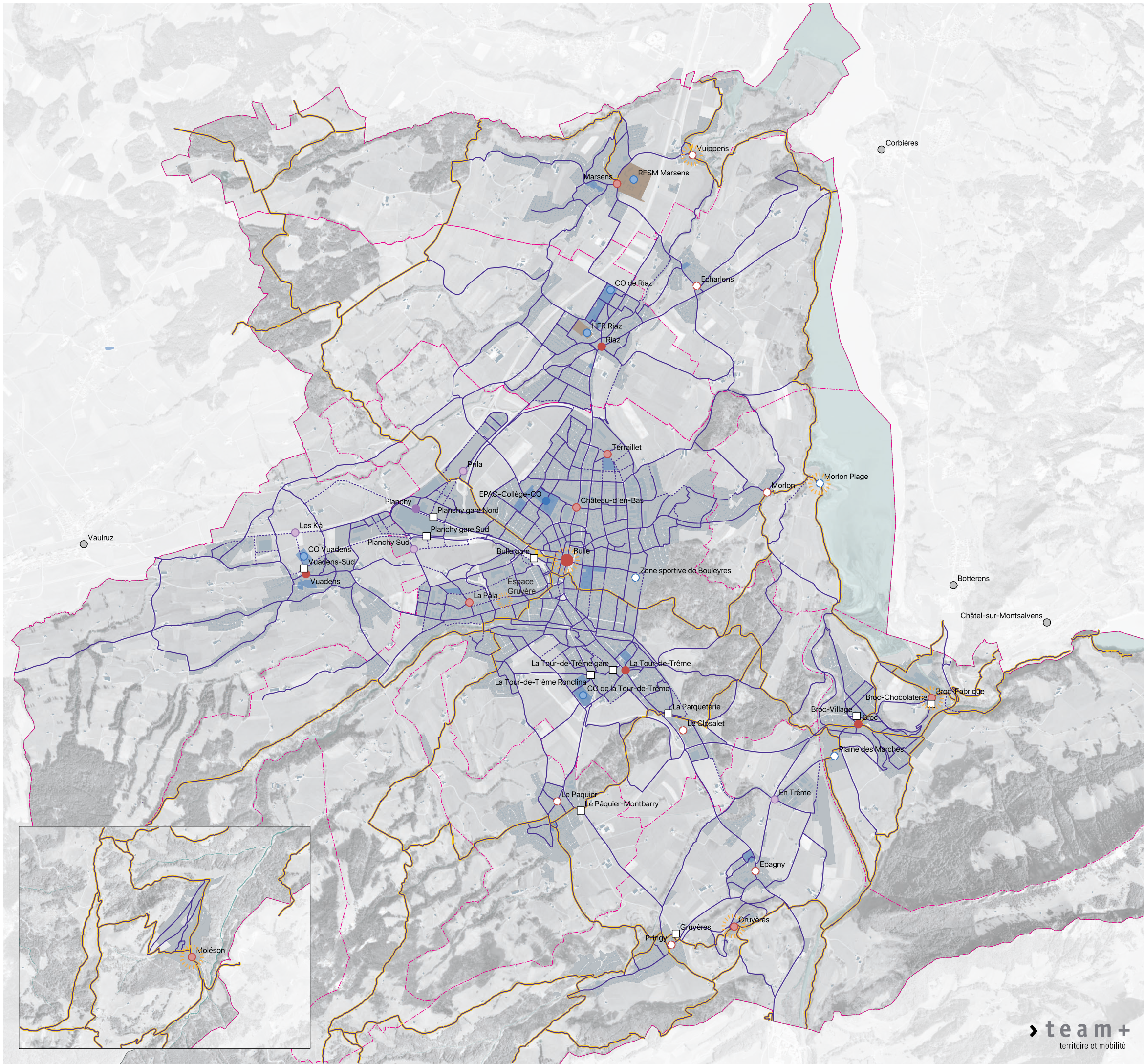
Itinéraire de randonnée pédestre

Arrêt de bus

Sites à priorité piétonne

Secteur scolaire et de formation

Secteur hospitalier



PROJET D'AGGLOMÉRATION DE 5^e GÉNÉRATION | PA5

1.6.2a STRATÉGIE DE MOBILITÉ CYCLABLE
POUR LA VIE QUOTIDIENNE

Légende

Zone à bâtir 15 LAT en vigueur (selon PAL, dernière enquête publique)

Limite communale

Urbanisation (Localités / Activités / Équipements publics)

Ville-centre

Pôle centre

Pôle régional

Pôle local

Gare / Halte

Pôle hors périmètre Mobul

Pôle touristique

Réseau cyclable quotidien (existant / lacune)

Plan sectoriel vélo (PSV) cantonal en révision, réseau cyclable Mobul provisoire

CH : terminologie Guide pratique OFROU – FR : terminologie Fribourg LMOB

CH Principal – FR Liaison

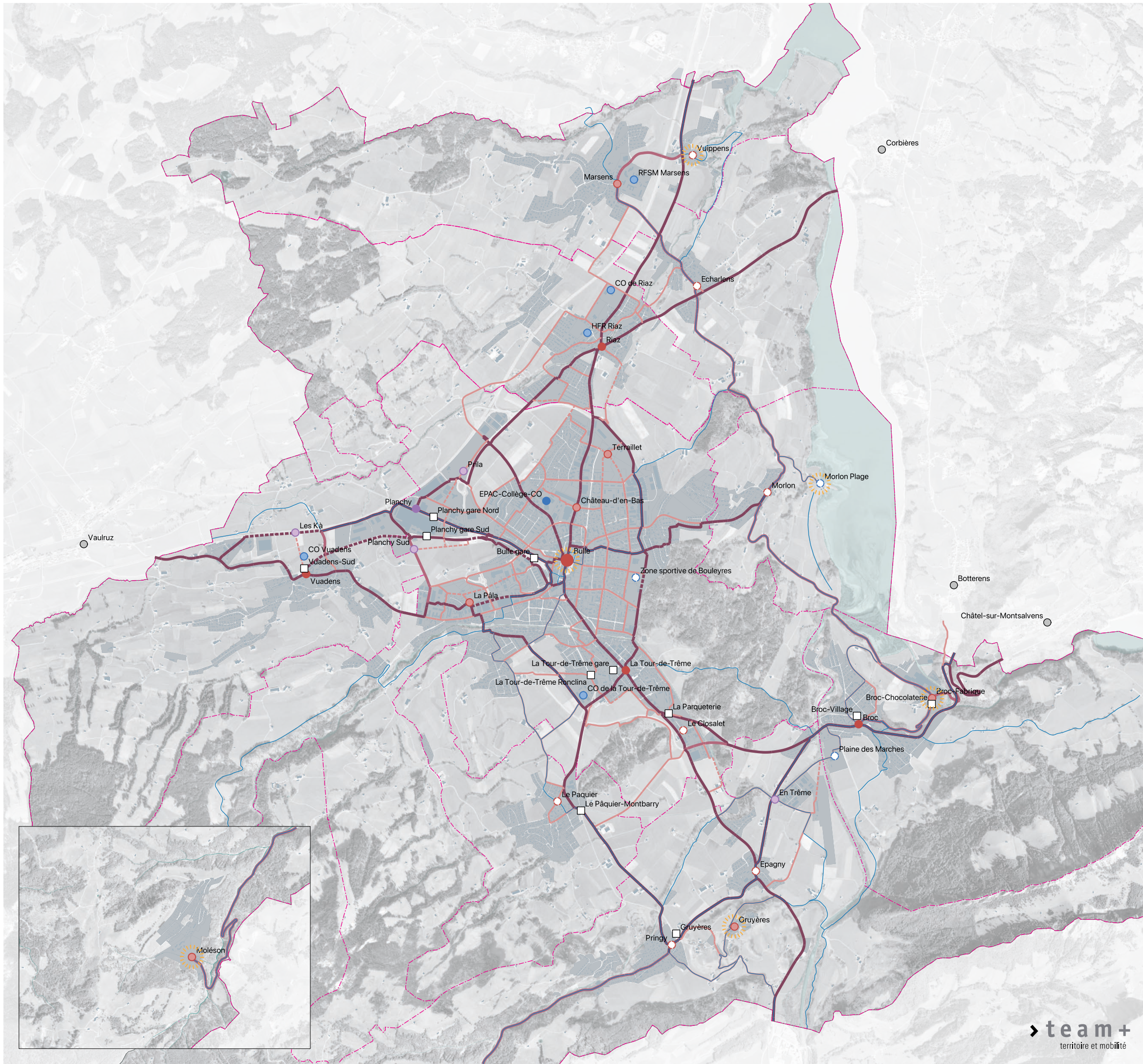
CH Secondaire – FR Collectrice à fort trafic

CH Secondaire – FR Collectrice à trafic moyen et faible

Réseau cyclable de loisirs

voir C.1.6.3B stratégie mobilité cyclable pour les loisirs pour la planification détaillée

Réseau de randonnée à vélo





PROJET D'AGGLOMÉRATION DE 5^e GÉNÉRATION | PA5

1.6.2b STRATÉGIE DE MOBILITÉ CYCLABLE
POUR LES LOISIRS

Légende

Zone à bâtir 15 LAT en vigueur (selon PAL, dernière enquête publique)

Limite communale

Urbanisation (Localités / Activités / Équipements publics)

Ville-centre

Pôle centre

Pôle régional

Pôle local

Gare / Halte

Pôle hors périmètre Mobul

Pôle touristique

Réseau cyclable de loisirs

Plan sectoriel vélo (PSV) cantonal en révision, réseau cyclable Mobul provisoire

Itinéraire balisé SuisseMobile « La Suisse à VTT »

Itinéraire balisé SuisseMobile « La Suisse à vélo »

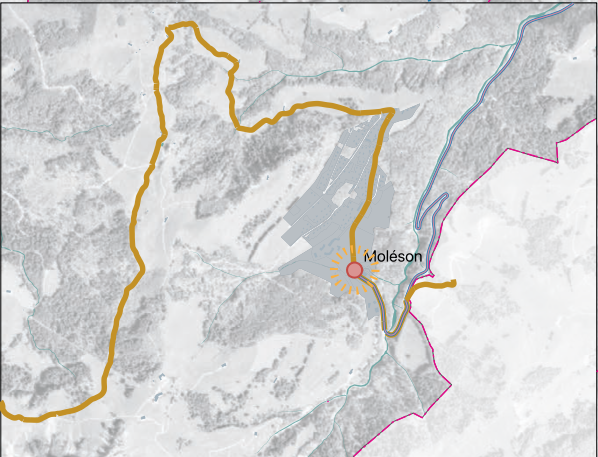
Boucle « La Gruyère à vélo » (tracé indicatif)

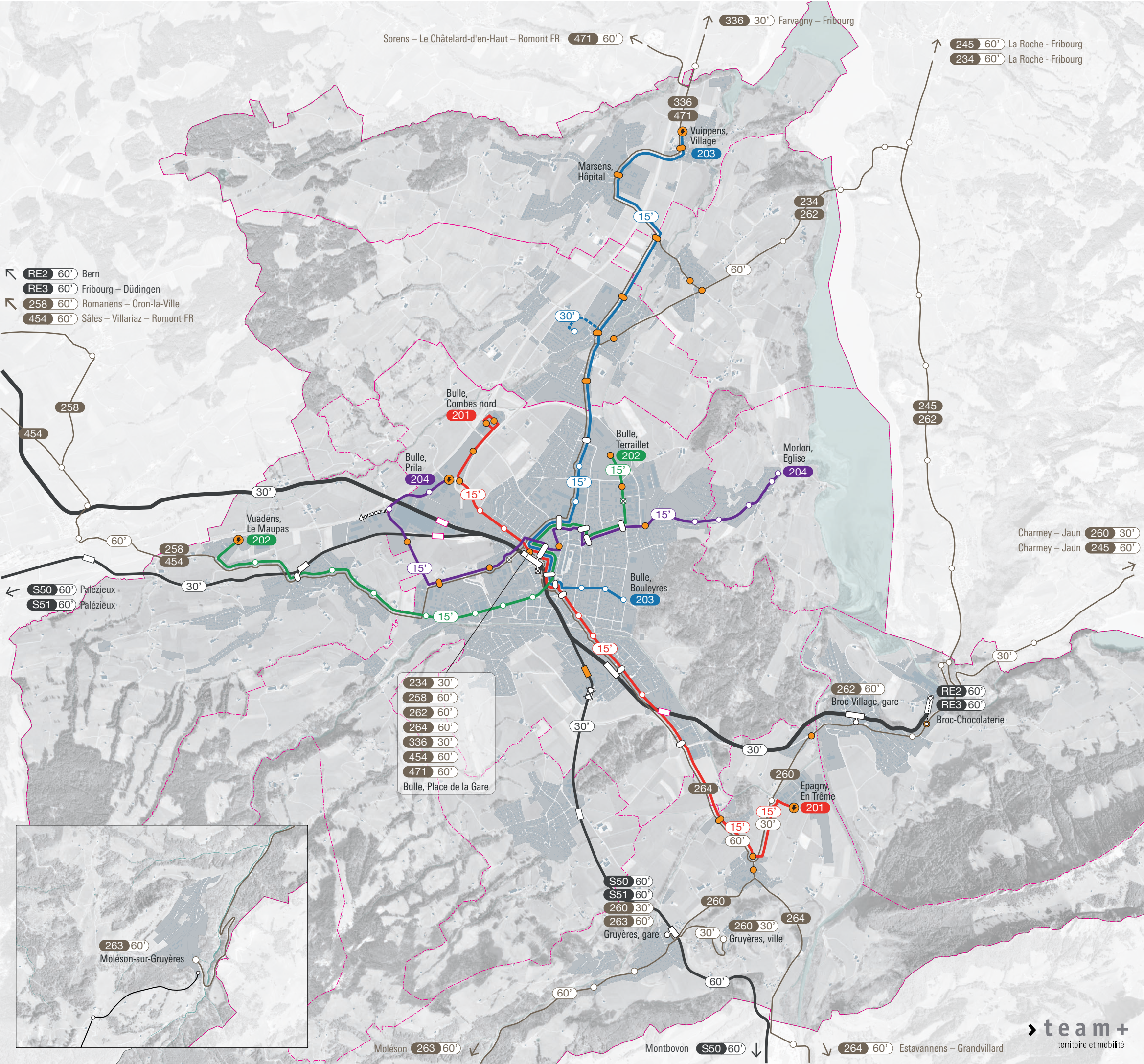
Autres itinéraires et liaisons de randonnée à vélo

Réseau cyclable quotidien (existant / lacune)

voir C.1.6.3A stratégie mobilité cyclable pour la vie quotidienne

Réseau cyclable quotidien





PROJET D'AGGLOMÉRATION DE 5^e GÉNÉRATION | PA5

1.6.3 STRATÉGIE TRANSPORTS PUBLICS

- Légende**
- Zone à bâtir 15 LAT en vigueur (selon PAL, dernière enquête publique)
 - Limite communale
 - Gare existante / à déplacer | Etude TPF en cours pour Ronclina
 - Nouvelle gare à étudier | Etude cantonale pour Planchy et Parqueterie
 - Arrêt existant / à créer ou améliorer
 - Arrêt existant à supprimer
 - Terminus à électrifier
 - Desserte à développer | A déterminer en cohérence avec les développements des zones
 - Liaison câblée existante (Moléson) / en projet (Liaubon - Chocolaterie)

- Réseau ferroviaire**
- RE2 60' Broc-Chocolaterie – Bulle – Fribourg – Bern
 - RE3 60' Broc-Chocolaterie – Bulle – Fribourg – Düdingen
 - S50 60' Palézieux – Bulle – Gruyères – Montbovon
 - S51 60' Palézieux – Bulle – Gruyères

- Réseau urbain | Amélioration (non précisée) de la desserte du week-end**
- 201 15' Bulle, Combes nord - Epagny, En Trême
 - 202 15' Vuadens, Maupas – Bulle, Terraillet
 - 203 15' Bulle, Bouleyres – Vuippens, village
 - 204 15' Bulle, Prila – Morlon, Eglise
 - 30' Riaz, Hôpital

- Réseau régional | Cadences indicatives, planification cantonale en cours de révision**
- 234 60' Fribourg – La Roche – Bulle (HP 30')
 - 245 60' Fribourg – La Roche – Charmey – Jaun
 - 258 60' Bulle – Vaulruz – Vuisternens-dt-Romont – Oron-la-Ville
 - 260 30' Gruyères – Charmey – Jaun
 - 262 60' Bulle - Corbières - Broc
 - 263 60' Gruyères – Moléson (HP 30')
 - 264 60' Bulle – Estavannens – Grandvillard
 - 336 30' Fribourg – Farvagny – Bulle
 - 454 60' Bulle – Sâles – Villariaz – Romont FR (HP 30')
 - 471 60' Bulle – Sorens – Le Châtelard-d'en-Haut – Romont FR

PROJET D'AGGLOMÉRATION DE 5^e GÉNÉRATION | PA5

1.6.4 STRATÉGIE TRANSPORTS INDIVIDUELS
MOTORISÉS

Légende

Zone à bâtir 15 LAT en vigueur (selon PAL, dernière enquête publique)

Limite communale

Autoroute

Réseau cantonal principal

Réseau cantonal secondaire

Réseau d'agglomération principal

Réseau d'agglomération collecteur

Sécurisation et gestion de la jonction autoroutière

Sécurisation et gestion des giratoires de la H189

Contrôle d'accès : carrefour à feux

Contrôle d'accès : forte modération

Axe du centre-ville à priorité TP

Traversée de village réaménagée

Poches d'accessibilité

P_r

Parking relais rail

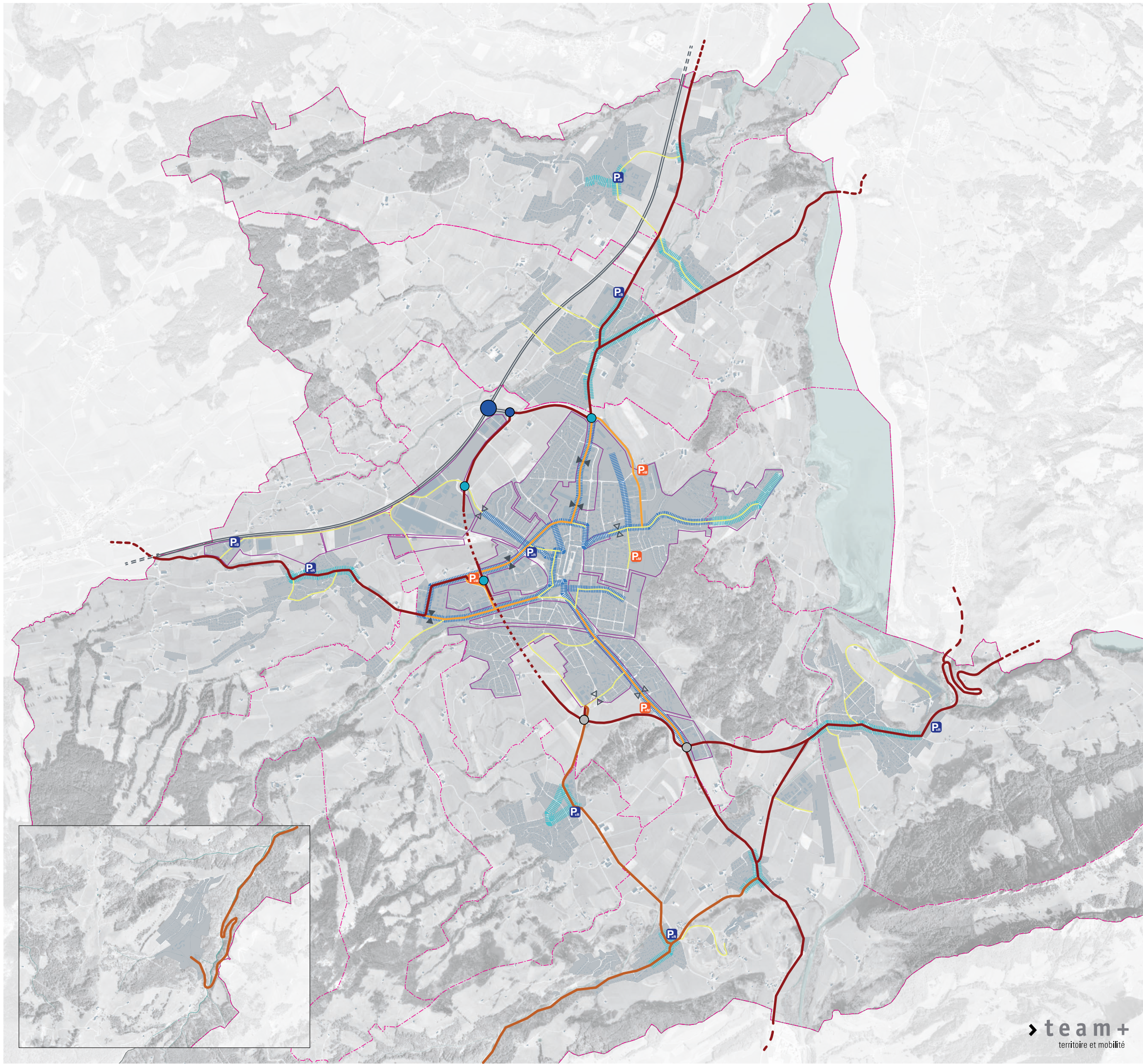
P_b

Parking relais bus

P_m

Parking relais marche

A : vignettes emplois | B : seulement clientèle/visites et emplois du centre historique



PROJET D'AGGLOMÉRATION DE 5^e GÉNÉRATION | PA5

1.6.5 STRATÉGIE STATIONNEMENT

Légende

Zone à bâtir 15 LAT en vigueur (selon PAL, dernière enquête publique)

Limite communale

Stationnement public

Parking de taille significative (selon art. 53 RMob / art. 120 LMob)

 Parking public / privé à usage public

 Parking public / privé souterrain à usage public

Parking-relais

 P + rail

 P + bus

 Rayon d'attractivité piétonne

1 km interface centrale et 500 m autres interfaces

Monitoring et jalonnement



 Principe d'orientation des TIM depuis le réseau structurant



 Parking / secteur public à monitorer et jalonner



 Mutualisation du stationnement

Jalonnement « manifestation et pics d'affluence touristique »

Stationnement privé

Coefficients de réduction de l'offre en stationnement privé

Confort B = 20 %

Confort B = 40 %

Confort B = 60 %

Confort D = 70 %

Confort D = 80 %

> état 2023 avec une part MD de 25 à 50%, les lignes urbaines 1 & 2 à 15' et la ligne 3 à 30'

> évolution en fonction de la desserte TP

> cas particuliers selon planifications locales, p.ex. masterplan Planchy

Source : Ville de Bulle, annexe au concept de gestion du stationnement

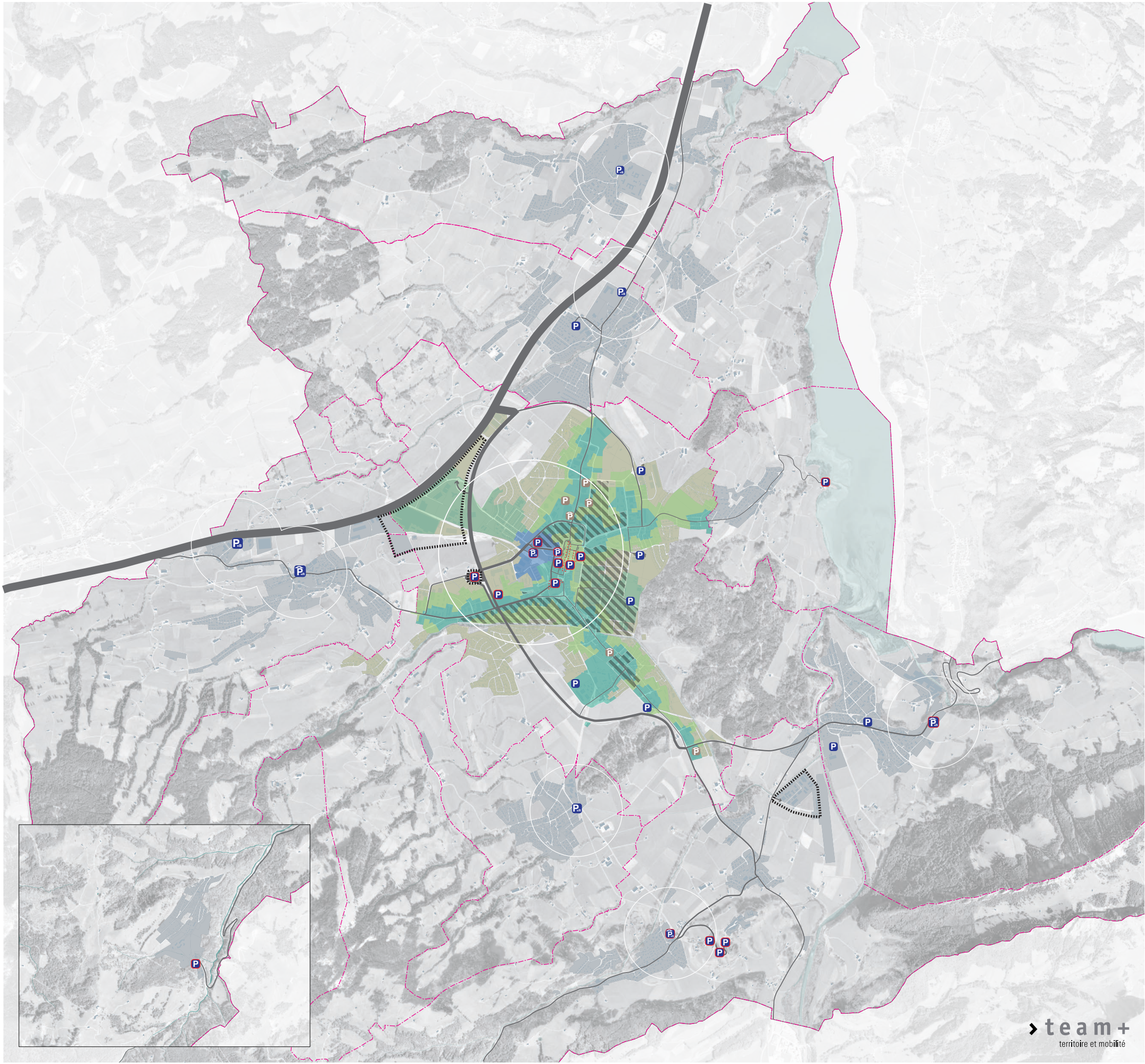
 Vignette habitants sur domaine public

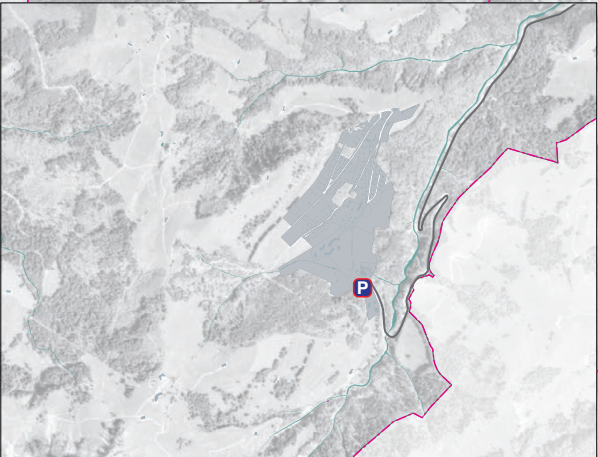
 Secteur bâti historique

Autres communes

Selon concept de stationnement obligatoire pour toutes les communes

A terme : harmonisation de la gestion et du dimensionnement du stationnement à l'échelle de l'agglomération, dans la continuité du PDR et par analogie avec le système bullois en place en tenant compte des spécificités locales (mesure AGGLO.A.0.03)





> team +
territoire et mobilité

0 | 250 | 750 | 1500 | m

N

Echelle : 1 : 40'000

Format : A3

[Août 2026]